

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

CANNABIS

Par Profil supprimé Postée le 17/04/2011 16:58

Bonjour, je voulais savoir si le fait de tomber enceinte avec un homme qui est un gros consommateur de cannabis risque quelque chose pour la santé de l'enfant à venir ? merci de votre réponse

Mise en ligne le 20/04/2011

Bonjour,
Concevoir un enfant avec quelqu'un qui consomme en grande quantité du cannabis ne posera, *a priori*, aucun problème de santé pour le futur bébé.

Nous nous permettons toutefois de vous mettre en garde contre le tabagisme passif. Aucune donnée n'a prouvé spécifiquement les dangers concernant le cannabis, en revanche, des études scientifiques montrent pour le tabac qu'il existe des risques pour le fœtus du tabagisme passif de la mère. Ceux-ci sont moindres que si la mère fume mais ils existent néanmoins.

Si vous avez d'autres questions, vous pouvez vous adresser au centre indiqué ci-dessous. Il s'agit d'un dispositif pilote qui accompagne les parents ou futurs parents confrontés à un problème d'addiction (ils accueillent les usagers et / ou les conjoints). L'accueil y est anonyme et gratuit.

Vous pouvez également nous contacter par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe de 8 h à 2 h).

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

EQUIPE MOBILE DE PRISE EN CHARGE PARENTALITÉ ADDICTIONS LE FIL ROUGE

7 square Stalingrad
13001 MARSEILLE

Tél : 04 96 11 57 66

Site web : www.addiction-mediterranee.fr/

Accueil du public : Lundi et mercredi de 9h à 13h et de 14h à 19h, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

COVID -19 : Contact de novembre 2021 : Accompagnement et suivi dans le respect des gestes barrières, les ateliers ont repris en groupe restreint (Max. 4 personnes)

Voir la fiche détaillée